

BULLETIN D'INSCRIPTION STAGIAIRE

Numéro d'existence : 82 69 02477 69 – Siret 347 919 151 000 30

N'utiliser qu'un bulletin d'inscription par formation

 Original à photocopier

Convention simplifiée de formation professionnelle continue entre les soussignés :

1 / CREF - 51 rue Montgolfier - 69451 Lyon Cedex 06 ET

2 / Cabinet ou Société : _____ EFFECTIF : Jusqu'à 10 salariés - 11 salariés et plus

Adresse : _____

Tél : _____ Fax : _____ E-Mail : _____

Nom, Prénom du responsable : _____

est conclue la convention suivante, en application du livre IX du Code du Travail et des articles R.950-1 et suivants de ce livre :

Article 1 : le CREF accueillera la personne suivante : M^r M^{me} M^{lle} Nom : _____ Prénom : _____

Stagiaire : 3^{ème} année - **Adresse email (obligatoire)** : _____

Stagiaire 3^{ème} année 1 "journée libre" à choisir dans le catalogue CREF (tarif 200 € HT). Cette année " Axe prioritaire " - Management	Intitulé _____ Date _____ Durée _____ Lieu _____
--	--

Article 2 : le CREF organise l'action de formation suivante :

NB : pour toute formation autre que la ou les "journées libres", nous retourner le bulletin d'inscription standard en indiquant la mention "Journée supplémentaire".

Article 3 : Objet, contenu, moyens pédagogiques sont définis dans le programme disponible sur le site **www.cref.org**

Article 4 : Le CREF s'engage à assurer le suivi de la formation

Article 5 : En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'engage à acquitter les frais suivants :

Frais de formation :

Coût unitaire HT : 200 €

TVA (20,00 %) _____ TOTAL _____ € TTC

Toute absence non justifiée, dans les 8 jours précédant la formation, entrainera l'envoi d'une facture de 60 euros (HT) correspondant au montant du support qui vous sera adressé à l'issue de la formation.

Article 6 : La présente convention prend effet à compter de sa signature par le cabinet pour la durée visée à l'Article 1.

Fait, à _____ Le _____

Pour l'Employeur,
Signature et cachet

Pour le CREF,
Signature et cachet

Votre inscription est soumise au respect des modalités de règlement ci-dessous détaillées dans notre catalogue

Formation financée par le Cabinet
Règlement envoyé : OUI NON

Si non, règlement obligatoire à l'inscription

Par chèque à l'ordre du CREF
 Par virement (cocher le mode de règlement choisi)

Prise en charge de la formation par :
 Agefos PME Nom de l'antenne et adresse :

N° adhérent obligatoire : _____

Joindre la copie de votre demande de gestion de période de professionnalisation
 N° convention : _____
(à défaut, facturation directe au cabinet)

FACTURE TENANT LIEU DE CONVENTION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE vous seront délivrées à l'issue de la formation.

À retourner au CREF rempli avec précision sous peine de nullité

CREF - 51 rue Montgolfier - 69451 Lyon Cedex 06 - Fax 04 78 60 96 29 - www.cref.org